

NORMES EDITORIALES DES ACTES DU COLLOQUE 2025 (Colloque FONSTI et PASRES)

Les auteurs doivent se conformer strictement aux règles de forme et de contenu énoncées dans les présentes recommandations. Ils sont invités à soumettre leurs manuscrits jusqu'au **31 mai 2025 à 23h59**, sous forme électronique au format WORD et PDF à l'adresse suivante : actescolloquefonsti@gmail.com

Vous trouverez ci-dessous des instructions pour le formatage.

Veillez noter qu'aucun texte ne sera accepté après la date limite indiquée et s'il n'est pas conforme aux instructions aux auteurs.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- LA RÉDACTION DU MANUSCRIT POUR LES ACTES DU COLLOQUE

Les manuscrits à soumettre pour les actes du colloque doivent respecter les normes suivantes :

1-1-Langue d'écriture du manuscrit

Les manuscrits sont rédigés en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots-clés doivent être indiqués dans les deux langues. Ainsi, tous les textes soumis en français doivent comporter ("title", "abstract " et "keywords"), et inversement pour tous les textes en anglais (titre, résumé et mots-clés).

1-2- Page de titre

1-2-1- Le titre du texte ou du projet d'article

La première page doit comporter le titre du projet d'article (20 mots maximum). Le titre doit être saisi en Times New Roman (police 14 gras). Il doit être concis, informatif et donner une idée du contenu du travail présenté. Les titres sont souvent utilisés dans les systèmes de recherche d'informations. Les abréviations et les formules doivent être évitées dans la mesure du possible. **Le titre doit être écrit en français et en anglais. Il ne doit pas être souligné ni encadré.**

1-2-2- L'identité des auteurs

Le(s) prénom(s) suivi(s) du nom de chaque auteur (le nom est donné en majuscule) sont saisis en Times New Roman (police 12 gras). Exemple : **Christelle YAO**.

1-2-3-Les adresses complètes des auteurs

Les adresses complètes des auteurs (**Département ou Laboratoire, UFR, Institution, adresse, ville et Pays**) doivent être écrites en Times New Roman (police 11, italique). L'auteur de la correspondance doit être clairement indiqué de même que son adresse électronique (taille 10 pts) et son numéro de téléphone. Un astérisque (*) signale l'auteur pour la correspondance, si le manuscrit soumis est signé par plusieurs auteurs.

1-2-4-Abréviations (facultatif)

Les abréviations non standard doivent être définies. Les abréviations inévitables dans le résumé doivent être définies la première fois qu'elles sont utilisées. La cohérence des abréviations doit être assurée tout au long de la communication, de l'article ou du poster.

1-2-5-Résumé

Le résumé ne doit pas dépasser 250 mots (police 12, texte justifié). Il doit permettre au lecteur de comprendre l'essentiel du travail publié. Les éléments suivants doivent figurer dans le résumé. Il s'agit du contexte (facultatif), de l'objectif général, du matériel et des méthodes, des résultats obtenus, de la conclusion et des perspectives.

1-2-6-Mots-clés

Les mots-clés (maximum 05, taille 10 pts) sont donnés en français et en anglais. Ils doivent être placés immédiatement après le résumé, en évitant les termes généraux et pluriels, ainsi que les concepts multiples (éviter, par exemple, "et", "de"). Les abréviations doivent être utilisées avec parcimonie : seules les abréviations bien établies dans le domaine sont admissibles.

1-3- La structure de l'article

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, en utilisant des phrases courtes et en évitant les répétitions. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. L'ensemble du texte (introduction, matériel et méthodes, résultats et discussion, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Times New Roman, taille 12 pts, **interligne simple ; avec un maximum de 5000 mots**. Les majuscules doivent être accentuées.

- Par ailleurs, les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion et des références bibliographiques, doivent être titrées et numérotées en chiffres arabes comme suit :

1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Tous les titres sont en gras. Le titre niveau 1 sera écrit en caractère majuscule et les titres niveau 2 et 3 en caractère minuscule. Exemple : 1. TITRE NIVEAU 1. 1.1. Titre niveau 2 1.1.1. Titre niveau 3.

- Les illustrations (tableaux, schémas, cartes, dessins, images, photographies, diagrammes, etc.) doivent être numérotées en chiffres arabe selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Elles doivent porter un titre précis et une source écrite en italique. Le titre sera écrit en gras ; au-dessus pour les Tableaux et en dessous pour les autres illustrations. La source s'écrira en bas dans tous les cas. Les illustrations (schémas, cartes, dessins, images, photographies, diagrammes, etc.) autorisées sont au nombre de cinq (5). Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. N.B. : La précision source n'est pas obligatoirement marquée en Psychologie.

- Les citations dans le texte cité sont présentées en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait (gauche, droite, 1,5cm), en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples : En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ». Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-

développement. Ainsi qu'il le dit : le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

1-3-1-Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit comprendre une synthèse de la littérature et extraire l'information utile pour justifier pourquoi les auteurs ont mené cette recherche, en évitant une étude détaillée de la littérature ou un résumé des résultats. A la fin, il faut y formuler clairement le problème et les objectifs de l'étude. Elle doit permettre au lecteur de juger l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Les noms spécifiques (genre, espèce) de toutes les plantes doivent être donnés à la première mention selon l'Index Kewensis (consultable en ligne à <http://www.ipni.org>). Cette disposition s'applique également aux animaux, etc.

1-3-2-Matériel et méthodes

Cette partie du travail doit contenir le type d'étude, le lieu, la durée, la population cible, les outils, l'échantillonnage, les variables étudiées, les méthodes de collecte et d'analyse des données. Cette section doit être rédigée au passé (imparfait ou passé composé) sauf pour énoncer qu'une technique est standard ou qu'un outil est fiable et valide. Dans ce dernier cas, on utilisera le présent en citant une référence.

Elle fournit suffisamment de détails pour permettre la reproduction du travail par un pair. Les méthodes déjà publiées doivent être résumées et indiquées par une référence. Si vous citez directement à partir d'une méthode précédemment publiée, utilisez des guillemets et citez également la source. Toute modification apportée aux méthodes existantes doit également être décrite. Cette partie a pour rôle de décrire avec précision ce qui a été fait pour répondre à la question posée et ne doit contenir aucun résultat. Elle doit convaincre le lecteur que la méthode utilisée était valide et fournir assez de détails pour que l'étude puisse être répliquée.

1-3-2-2-Résultats

Les résultats doivent être clairs et concis. Cette partie doit contenir tous les résultats pertinents en fonction de l'objectif de l'étude sans commentaires, ni comparaisons. Aucune référence ne sera citée dans cette rubrique. Les tableaux doivent être appelés dans le texte et numérotés selon leur ordre d'apparition par des chiffres arabes, avec au-dessus le titre, et en dessous les notes/les sources et les abréviations. La présentation des tableaux doit être claire et concise. Les figures ou les photos doivent aussi être appelées dans le texte et numérotés par des chiffres arabes selon l'ordre d'apparition, avec en dessous, le titre, les sources, les notes, les explications des symboles ou abréviations afin que les figures ou les photos soient compréhensibles indépendamment du texte.

1-3-2-3-Discussion

Dans la section discussion, les auteurs doivent proposer une interprétation des résultats et envisager leurs implications. Elle doit comporter les éléments suivants :

1. Résumé des principaux faits : il doit être bref et présenter, parmi tous les résultats détaillés dans la section précédente, ceux qui méritent d'être retenus du point de vue des auteurs.

2. Une discussion de la validité des résultats : il s'agit de présenter les limites de l'étude et de persuader le lecteur que les éventuels problèmes méthodologiques rencontrés ne remettent pas en cause les conclusions de l'étude.
3. Une discussion du caractère généralisable des résultats : indiquer au lecteur à quelle population les résultats peuvent s'appliquer.
4. Une conclusion sur la réponse à la question ou au problème posé : le rôle de cette partie du travail est de dire au lecteur quelle réponse est retenue et de faire le lien avec la mise en perspective.
5. Une mise en perspective des résultats : consiste à les comparer aux connaissances au moment de la rédaction.

1-3-2-4-Conclusion

Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel, de l'objectif général, des matériels et des méthodes, des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

1-3-2-5-Remerciements

Rassemblez les remerciements (au besoin) dans une section distincte à la fin de l'article avant les références et ne les incluez donc pas sur la page de titre, en tant que note de bas de page du titre ou autrement. Énumérez ici les personnes, les équipes de recherche, les laboratoires qui ont fournis de l'aide pendant la recherche. Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

1-3-2-5-Références bibliographiques

Seules les références des documents cités figurent dans les références bibliographiques. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique du nom de l'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit: NOM et Prénom(s) de l'auteur, Année de publication, titre, Lieu de publication, Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

- Par exemple : Livres complets avec un auteur principal NOM et Prénom(s) de l'auteur, Année de publication, Titre : sous-titre, auteur secondaire, édition, [En ligne], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, adresse URL, (jour mois année de la consultation).

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

BOURGAULT Jacques, 2004, Le profil des sous-ministres du gouvernement du Canada, [en ligne], Ottawa, École de la fonction publique du Canada, http://www.cspsefpc.gc.ca/Research/publications/html/pdmgc/1_f.html (Page consultée le 25 janvier 2006).

- Livres complets avec deux auteurs LAPOINTE-GIGUÈRE Micheline et PERRON Yolande, 1994, Vocabulaire de la prestation de services, [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire_prestation_services_20040611.pdf (Page consultée le 8 mars 2005).

- Livres complets avec trois auteurs ou plus NOM et Prénom(s) du premier auteur et al., Année de publication, Titre : sous-titre, [En ligne], lieu de publication, éditeur ou maison d'édition, adresse URL, (jour mois année de la consultation).

- Dictionnaire ACADÉMIE FRANÇAISE, 1986, Dictionnaire de l'Académie française : de a à onglette, en collaboration avec l'Atilf, 9e édition, [en ligne], Paris, Éditions Fayard, <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm> (Page consultée le 12 juin 1998).

Le petit Robert, 2001, Dictionnaire de la langue française, Nouv. éd., version Windows, [cédérom], Paris, Dictionnaires Le Robert.

- Articles dans des publications en série et autres contributions NOM et Prénom(s) de l'auteur, Année de publication, « Titre de l'article : sous-titre », Titre de la publication en série : sous-titre, volume, numéro, jour mois, [En ligne], adresse URL, (jour mois année de la consultation).

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151. Un auteur dans une revue électronique.

DASTUR Françoise, 1994, « Heidegger et la théologie », Revue philosophique de Louvain, Tome 92, No 2-3, [en ligne], https://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1994_num_92_2_6853 (Page consultée le 02 août 2021).

- Un auteur dans un bulletin électronique

WALDICK Lisa, 2006, «La boîte de Pandore : un nouveau modèle pour l'éducation en Asie», Bulletin du CRDI, janvier, [en ligne], http://www.idrc.ca/fr/ev-92306-201-1-DO_TOPIC.html (Page consultée le 20 mars 2006).

-Projets d'intervention, mémoires et thèses en ligne NOM et Prénom(s) de l'auteur, Année de dépôt, Titre du projet d'intervention, du mémoire ou de la thèse : sous-titre, type de document, discipline de recherche, établissement de soutien, nombre de pages ou nombres de volumes, Numéro de la thèse, [En ligne], adresse URL, (jour mois année de la consultation).

SCHMIDT Hannes, 2006, Characterization of a high-density, large-area vhf plasma source, Thèse de doctorat, Sciences, École polytechnique fédérale de Lausanne, thèse no 3495, [en ligne], http://biblion.epfl.ch/EPFL/theses/2006/3495/EPFL_TH3495.pdf (Page consultée le 29 mai 2006).

- Une référence au logiciel

COON Ethan, BERNDT Markus, JAN Ahmad, SVYATSKY Daniil, ATCHLEY Adam, KIKINZON Eugene, HARP Dylan, MANZINI Gianmarco, SHELEF Eitan, LIPNIKOV Konstantin, GARIMELLA Rao, XU Chonggang, MOULTON David, KARRA Satish, PAINTER Scott, JAFAROV Elchin, MOLINS Sergi. 2020. Advanced Terrestrial Simulator (ATS) v0.88 (Version 0.88). Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3727209>.